



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

78-2007

### LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

  
ROLAND GIGUÈRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

  
MARC BÉLANGER

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 7 mai 2007, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères, Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

79-2007

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que l'ordre du jour de la présente  
session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

80-2007

### ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que les procès-verbaux de la  
séance régulière du 2 avril 2007 et de la  
séance spéciale du 10 avril 2007 soient  
adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

### SUIVI DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS D'AVRIL 2007

Dossiers en suspens :

- Adoption règlement Prévention incendie.
- Adoption règlement Usagers Lac Fortin.

81-2007

### BAR CHEZ JESSIE - DEMANDE DES POMPIERS

ATTENDU la demande du Bar Chez Jessie, par  
Monsieur Martin Mathieu, pour avoir les  
Pompiers, dimanche, le 15 juillet 2007, pour  
la course de démolition.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que le Conseil Municipal autorise  
les Pompiers de Saint-Victor à assurer le bon



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

fonctionnement durant la journée du 15 juillet 2007, lors de la course de démolition. Tous les frais encourus devront être payés par Bar Chez Jessie, représenté par Monsieur Martin Mathieu, 231 Rue Principale Saint-Victor. Le nettoyage devra être fait 24 heures après la course de démolition, soit tout ce qui a rapport à cette course. De plus, Monsieur Mathieu devra s'entendre avec les résidents de la Rue Bertrand pour la circulation.

ADOPTÉ

82-2007

### DEMANDE DES FESTIVITÉS WESTERN - SIGNALISATION

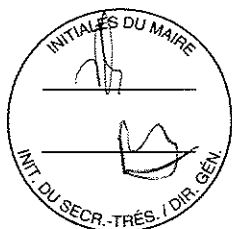
ATTENDU la demande des Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. pour avoir des sens uniques et interdictions de stationner dans certaines rues du village et une permission spéciale pour l'installation de kiosques dans une partie de la rue Ambroise.

ATTENDU que cette demande sera effectuée lors de la semaine d'activités c'est-à-dire, du 14 au 22 juillet 2007.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne l'autorisation aux Festivités Western de barrer une partie de la rue Ambroise et d'installer des sens uniques ainsi que des interdictions de stationnement dans les rues Ambroise, rue Cliche et rue de l'Anse, durant la semaine du 14 juillet 2007 au 22 juillet 2007. Les résidents de la rue Ambroise devront avoir une identification pour pouvoir circuler librement à leur résidence.

ADOPTÉ



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

83-2007

### DEMANDE D'AUTORISATION POUR TENIR UN FESTIVAL WESTERN

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor autorise les Festivités Western de  
Saint-Victor Beauce Inc. à tenir un festival  
western durant la semaine du 14 juillet 2007  
au 22 juillet 2007.

ADOPTÉ

84-2007

### PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU que la culture constitue un des  
principaux facteurs d'identité de la  
Municipalité de Saint-Victor et de la qualité  
de vie de ses citoyens.

ATTENDU que la culture est un élément  
indissociable du développement des individus  
et de la société.

ATTENDU que la culture naît et s'épanouit  
d'abord au sein des territoires locaux.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor  
manifeste déjà, par son adhésion au Réseau  
BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la  
Chaudière-Appalaches, sa volonté d'appuyer  
concrètement les initiatives qui visent  
l'affirmation de son identité culturelle et la  
participation active de ses citoyens à la vie  
culturelle.

ATTENDU que le milieu culturel s'est concerté  
afin de mettre sur pied un événement annuel,  
Les Journées nationales de la culture, visant  
à regrouper une multitude de manifestations  
culturelles sous un grand thème commun et dans  
l'ensemble du territoire, en favorisant le  
plus grand accès aux arts et aux lieux  
culturels.



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

ATTENDU qu'une vaste campagne d'abonnement à la bibliothèque municipale se tiendra pendant tout le mois de septembre.

ATTENDU que ces événements se fondent sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la Municipalité de Saint-victor, à l'instar du Gouvernement du Québec, proclame, **Journées de la culture**, le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année, dans le but de manifester de façon tangible, l'attachement qu'elle porte à la culture et à la place privilégiée qu'y occupe sa bibliothèque.

ADOPTÉ

85-2007

### DEMANDE DE PUBLICITÉ - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA CHAUDIÈRE

ATTENDU la demande de l'Association des personnes handicapées de la Chaudière pour avoir une commandite pour leur journal.

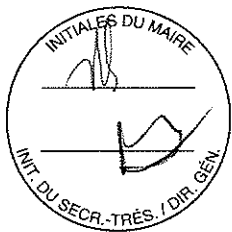
Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la demande de l'Association des personnes handicapées de la Chaudière pour avoir une commandite pour leur journal soit refusée.

ADOPTÉ

86-2007

### DEMANDE DE COMMANDITE - ÉLÈVES SIXIÈME ANNÉE ÉCOLE LE TREMLIN

ATTENDU la demande de commandite par les élèves de sixième année de l'école le Tremplin pour leur pièce de théâtre.



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor participera pour un montant de 50,00 \$  
en guise de commandite pour la pièce de  
théâtre des élèves de sixième année de l'école  
le Tremplin.

ADOPTÉ

87-2007

DEMANDE DE MONSIEUR HENRI-LUC VEILLEUX -  
CREUSAGE DE FOSSÉ

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'autoriser Monsieur Denis  
Rodrigue à faire les démarches nécessaires  
pour faire le creusage de fossé devant  
Monsieur Henri-Luc Veilleux dans le Rang 5  
Nord.

ADOPTÉ

88-2007

DEMANDE DE COMMANDITE - CLUB PARENTAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière pour le  
tournoi de golf bénéfique du Club Parentaïde.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor participera pour un montant de 50,00 \$  
en guise de participation financière pour le  
Club Parentaïde et d'inscrire Madame Marise  
Poulin au souper seulement.

ADOPTÉ



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

89-2007

### DEMANDE DE L'ÉTOILE DU CITOYEN

ATTENDU la demande de l'Étoile du Citoyen pour avoir la permission d'installer un présentoir à trois faces sur le bord du trottoir longeant le stationnement de l'Église sur la rue Commerciale.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, majoritairement, que les membres du Conseil suggèrent au comité de l'Étoile du Citoyen d'installer son présentoir à trois faces à l'entrée de la Rue Dr Henri-Lacourcière et son ouverts à toute autre suggestion.

ADOPTÉ

90-2007

### LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Citicorp Finance Vendeur	945,79 \$
Exc. Pamphile Rodrigue	3 611,07 \$
Magasin Coop	337,30 \$
R.C. Roy	410,95 \$
Orizon Mobile	175,48 \$
Hydro-Québec	2 771,96 \$
Téléphone St-Victor	651,73 \$
Pitney Works	247,42 \$
Gaz Métro	1 596,79 \$
Hydro-Québec	1 453,00 \$
Hydro-Québec	2 871,93 \$
Citicorp Finance Vendeur	69,51 \$
Hydro-Québec	4 307,28 \$
Telus mobilité	316,13 \$
Téléphone St-Victor	737,46 \$
Exc. André Gosselin	783,09 \$
Alliance Coop	1 301,31 \$
DEBB	92,04 \$
Gaétan Jacques Elect.	94,01 \$
Magasin Coop	159,22 \$
Centre Électrique	180,91 \$
Garage Agri. Alain Bolduc	12,36 \$



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

Biolab		666,04 \$
Centre du Camion Amiante	3	615,55 \$
Ateliers FLPH	2	813,73 \$
Prévost et Frère		529,15 \$
Supérieur propane		438,04 \$
M.R.C. Robert-Cliche	9	575,33 \$
Hercule Fortin Inc.		102,14 \$
Indus. de Ciment la Guadeloupe		611,14 \$
Poulin Excavation	1	770,78 \$
Armand Lapointe Équi.	2	071,10 \$
Sifto	2	872,45 \$
Garage Bizier		618,12 \$
Noël Rochette et Fils	1	851,92 \$
Paradis de la Fleur		34,18 \$
Pompes Couture		398,83 \$
Ferme Donald Vachon		85,46 \$
Biblio		936,95 \$
Produit Certified		713,90 \$
Féd. Québécoise Municipalités		68,34 \$
Hydraulique Service		167,33 \$
Exc. Denis Bolduc	1	487,05 \$
DRL Beaudoin Equipement		518,47 \$
Exc. Pamphile Rodrigue	7	640,21 \$
Ecl. Progres/Beauce Nouvelle		252,42 \$
Parent Doyon Rancourt	7	945,40 \$
Colis Express		11,56 \$
Orizon Mobile		175,48 \$
Laboratoire de canalisation		819,02 \$
Fonds de l'information foncière		12,00 \$
Labrie		413,72 \$
Ent. Danplex		126,30 \$
Signalisation Lévis		505,03 \$
Garage Alex Bolduc		22,79 \$
Denis Desbiens		247,00 \$
Boc Edwards		191,74 \$
Conception Para-Graphe		19,37 \$
Distribution Daki		135,43 \$
Réfrigération J.P.	1	034,66 \$
Marise Poulin		15,00 \$
Jacinthe Gagnon		15,00 \$
Jonathan V. Bolduc		15,00 \$
Pierre Rochette		15,00 \$

ADOPTÉ

91-2007

### AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT COMPTEUR D'EAU

Le Conseiller Jonathan V. Bolduc donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement relatif aux branchements et aux services d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que les compteurs d'eau

ADOPTÉ





## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

92-2007

### ACHAT INFORMATIQUE - MANDAT MARC BÉLANGER

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater le Directeur  
Général/Secrétaire-Trésorier à faire  
l'acquisition d'équipements informatiques chez  
Bureautique Guy Drouin selon la soumission au  
montant de 4 428,89 \$.

ADOPTÉ

93-2007

### MANDAT GLD - RÉPARATION DE PONT

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater la firme d'Ingénieurs  
GLD pour vérifier l'état de nos ponts pour  
réparation par Prévost et Frères.

ADOPTÉ

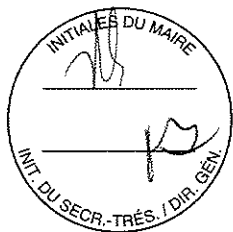
94-2007

### MANDAT AU MAIRE - SIGNATURE DE RÈGLEMENT

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur  
Roland Giguère, pour signer tous les documents  
nécessaires pour signature de règlement chez  
l'avocat Parent Doyon Rancourt représenté par  
M<sup>e</sup> Jean-Denys Rancourt dans le dossier de  
Monsieur Denis Lacasse.

ADOPTÉ



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

95-2007

### ACHAT DE DÉTECTEUR DE LOCALISATION DE TUYAU

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'autoriser Monsieur Denis  
Rodrigue à faire l'achat d'un localisateur de  
tuyaux.

ADOPTÉ

96-2007

### MANDAT POUR ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR DES IMMEUBLES

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater le Directeur  
Général/Secrétaire-Trésorier, Monsieur Marc  
Bélanger, pour enchérir et acquérir les  
immeubles mis en vente pour défaut de paiement  
de taxe.

ADOPTÉ

97-2007

### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-VICTOR - APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2006

ATTENDU la demande de l'Office Municipal  
d'Habitation de Saint-Victor pour approuver  
les états financiers de l'année 2006.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor approuve et adopte le rapport financier  
2006 de l'Office Municipal d'Habitation de  
Saint-Victor, présentant des recettes de 41  
272 \$, des dépenses de 68 773 \$ et un déficit  
de 27 501 \$ tel qu'établi dans le dit rapport  
financier.

ADOPTÉ



N° de résolution  
ou annotation

98-2007

## Municipalité de Saint-Victor

### SOUSSION ASPHALTAGE - OUVERTURE DES SOUSSIONS

Le secrétaire procède à l'ouverture des soumissions.

Ont soumissionné:

	Rue	Rapiéçage	Râteau
Pavage de Beauce	89.00	100.00	175.00
Pavage Jean-Luc Roy	89.50	102.35	181.25
Pavage Abénakis	98.00	109.00	199.00
Pavage Sartigan	85.00	100.75	179.35

N.B. Les prix ci-haut mentionnés sont à la tonne métrique et la T.P.S. et la T.V.Q. ne sont pas incluses dans ces prix.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la soumission pour l'asphaltage de la rue Industrielle du Boisé soit accordée à Pavage Sartigan et que la soumission pour le rapiéçage et râteau soit accordée au Pavage de Beauce.

ADOPTÉ

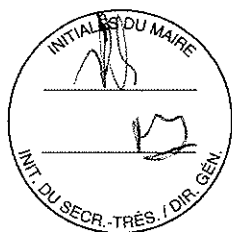
99-2007

### OUVERTURE DE SOUSSION - ABAT POUSSIÈRE

Le secrétaire procède à l'ouverture des soumissions pour l'abat poussière.

Ont soumissionné:

(calcium) Transp. Adrien Roy	0.265/litre
(solnat) Ent. Bourget	0.16 /litre
(calcium) Somvrac	0.275/litre
(chlorure de mag.) Sebci	0.267/litre



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor prendra une décision pour savoir quelle  
produit qu'elle prendra dans les jours qui  
suivent.

ADOPTÉ

100-2007

TRAVAUX A ÊTRE EXÉCUTÉS DURANT L'ÉTÉ 2007  
POUVANT ÊTRE ADMISSIBLES À LA SUBVENTION  
D'AMÉLIORATION DES CHEMINS ET RUES À LA CHARGE  
DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU les divers travaux à faire dans la  
Municipalité de Saint-Victor pour réparer les  
chemins et les Rangs dans la Municipalité de  
Saint-Victor.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de demander à Monsieur Janvier  
Grondin, Député de Beauce-Nord, une aide  
financière pour l'année 2007. Les travaux à  
effectuer seront de l'ordre de 150 000,00 \$ à  
être répartis dans divers rangs, Routes et  
Rues de Saint-Victor. Une partie de ces  
travaux ira à la réfection de la rue  
Industrielle du Boisé.

ADOPTÉ

101-2007

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - DEFLEX  
COMPOSITE

ATTENDU la demande de dérogation mineure de  
Deflex Composite pour permettre que la marge  
de recul, pour la bâtisse située au 107 rue  
Industrielle Nadeau, soit située à 2.20 mètres  
au lieu de 6.10 mètres et ce, du côté de la  
nouvelle rue.



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme a tenu une réunion, le 30 avril 2007, et recommande au Conseil Municipal d'accorder cette demande.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une dérogation mineure à Deflex Composite soit, une dérogation qui vise à permettre que la marge de recul soit située à 2.20 mètres au lieu de 6.10 mètres et ce, du côté de la nouvelle rue.

ADOPTÉ

102-2007

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - MICHEL BERNARD

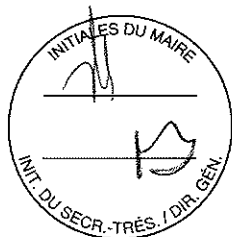
ATTENDU la demande de dérogation mineure de Monsieur Michel Bernard pour permettre que la marge latérale soit 0.22 et 0.79 mètre du côté nord-ouest au lieu de 1 mètre, et celle du côté nord-est soit 0.73 et 0,84 mètre au lieu de 1 mètre.

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme a tenu une réunion le 30 avril 2007 et recommande au Conseil Municipal d'accorder cette demande.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une dérogation mineure à Monsieur Michel Bernard soit une dérogation qui vise à permettre que la marge latérale de son garage soit à 0.22 et 0.79 mètre du côté nord-ouest au lieu de 1 mètre et celle du côté nord-est soit 0,73 et 0,84 mètre au lieu de 1 mètre.

ADOPTÉ



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

103-2007

### DEMANDE CPTAQ - MADAME CAROLINE LAPOINTE

ATTENDU le projet de Madame Caroline Lapointe pour avoir l'autorisation d'instaurer un salon de massothérapeute dans sa résidence au 529 Route 108 Est.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers(ères) ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,

Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor appuie la demande de Madame Caroline Lapointe et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

104-2007

### AVIS DE MOTION - NOM DE RUE

La Conseillère, Madame Jacinthe Gagnon, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter un règlement ayant pour but de remplacer la Route Bertrand par un autre nom.

ADOPTÉ

105-2007

### ENVOI DE LETTRE - CONTRIBUABLE EN DÉROGATION AVEC LE RÈGLEMENT D'URBANISME

Proposé par Madame Marise Poulin,

Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'avertir les contribuables qui sont en dérogation avec le règlement d'urbanisme et si le contribuable ne se conforme pas, d'autres procédures seront prises.

ADOPTÉ

106-2007

### AIDE AUX ENTREPRISES

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au C.D.I. de la Municipalité de Saint-Victor d'aider les nouvelles entreprises qui seront créatrices d'emplois et conservatrices d'emplois et que cette subvention pourrait être comme suit :

Première année 50 % de taxe foncière sur la bâtisse.

Deuxième année 40 % de taxe foncière sur la bâtisse.

Troisième année 30 % de taxe foncière sur la bâtisse.

Quatrième année 20 % de taxe foncière sur la bâtisse.

Cinquième année 10 % de taxe foncière sur la bâtisse.

ADOPTÉ

107-2007

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

LE MAIRE

ROLAND GIGUÈRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

MARC BÉLANGER

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 23 mai 2007, à 19:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères, Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, directeur général/secrétaire-trésorier, pour les sujets suivants seulement :

- A.P.E.L.F. - adoption de règlement.
- Parc industriel.
- Lettre à Madame Julie Boulet - Ministre des Transports.
- Politique familiale.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.